

LA SÉCURITÉ NATIONALE

QUÉBEC—LA QUESTION DES CAMPS D'ENTRAÎNEMENT À LA GUÉRILLA

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Il y a plusieurs jours j'ai posé une question au solliciteur général et celui-ci me répondait qu'il allait se renseigner. Je pourrais peut-être répéter ma question pour les besoins de la cause. Le gouvernement a-t-il pu localiser ces camps d'entraînement à la guérilla qui sont censés exister à l'intérieur du Québec et, si oui, quelles mesures a-t-il prises et a-t-il procédé à des arrestations à cet égard?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, pour ce qui nous concerne, nous sommes d'avis que c'est aux autorités policières du Québec qu'il incombe de surveiller leur territoire, relativement à des cas semblables à ceux qui ont été signalés par l'honorable député.

[Traduction]

M. Noble: Étant donné le fait qu'un représentant du gouvernement a dit la semaine dernière aux États-Unis que nous pouvions nous attendre à une prolongation de la violence au Canada, le gouvernement exerce-t-il une étroite surveillance des régions réputées être des foyers de désordre, et les soi-disant camps d'entraînement à la guérilla ont-ils été anéantis?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur l'Orateur, la violence, au Canada, se rattache à un phénomène mondial, et les sociétés devront désormais s'équiper de façon à y faire face.

* * *

LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

L'ACTE DE VENTE DU «BONAVENTURE»—LA RUMEUR DE MISE EN SERVICE POUR L'INSTRUCTION MILITAIRE À TAIWAN

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Je voudrais demander au ministre des Approvisionnements et Services, qui est chargé de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, si certaines réserves étaient prévues à l'acte de vente du *Bonaventure*, qu'on a vendu dernièrement, probablement pour la ferraille.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): La réserve inscrite à l'acte de vente du *Bonaventure* stipulait qu'il devait être envoyé à la ferraille.

M. Hales: Je voudrais maintenant demander au ministre de la Défense nationale si le gouvernement nationaliste chinois est en possession du *Bonaventure* et si celui-ci sert à l'instruction des forces armées de Taiwan.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Je devrai me renseigner à ce sujet.

[Le très hon. M. Trudeau.]

LE LOGEMENT

DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ÉTUDE «URBAN CANADA: PROBLEMS AND PERSPECTIVE»

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Déposera-t-il sous peu l'étude Lithwick intitulé: «Urban Canada: Problems and Perspective» commanditée par la Société centrale d'hypothèques et de logement? Je pose cette question parce que la Société l'a transmise à divers fonctionnaires de l'État et à des organismes privés tels que la Fédération des maires et des municipalités et le ministère des Affaires municipales du Québec. Je pense que nous devrions également l'avoir.

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): J'ai bien l'intention de le faire et je m'étonne qu'elle ait fait l'objet d'une si grande diffusion.

* * *

ANCIENS COMBATTANTS

LE DROIT AUX ALLOCATIONS ET AU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Vu l'anxiété de nombreux anciens combattants de 65 ans et plus qui reçoivent en même temps que leurs allocations aux anciens combattants un avis qu'ils doivent demander un supplément de revenu garanti ou être censés le faire, pour quelle raison et de quelle autorité agit-on ainsi?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, il est clair qu'il y aura une augmentation de 10 p. 100 des pensions d'incapacité et de 15 p. 100 des allocations aux anciens combattants. On a demandé aux bénéficiaires des allocations d'obtenir d'abord leur pension de la sécurité de la vieillesse et leur supplément de revenu garanti afin qu'on leur accorde des revenus supplémentaires. La situation est satisfaisante et elle ne cause pas de difficulté. Ces personnes savent ce qui en est.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre voudrait-il vérifier cet aspect de l'avis dans lequel on dit aux anciens combattants qu'ils doivent présenter une demande en ce sens; sinon, ils seront considérés comme s'ils l'avaient fait? C'est sur ce point que nous voudrions avoir une explication.

L'hon. M. Dubé: Volontiers, monsieur l'Orateur.

* * *

LES INONDATIONS

NOUVELLE-ÉCOSSE—L'AIDE AUX SINISTRÉS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné les dommages considérables causés par les inondations en Nouvelle-Écosse et surtout dans la ville de Bridgewater où le pont reliant la ville à la route principale a été complètement